

CONCOURS

Manon Zinck élue Allemande de l'étranger 2023



L'alsacien est la langue maternelle de la jeune femme. Document remis

Elle a obtenu 58 % des 7 800 votes exprimés dans le monde : Manon Zinck, originaire de Gundershoffen, est arrivée en tête de l'élection de l'Allemande de l'étranger de l'année 2023, organisée par l'ONG Internationale Medienhilfe (IMH) pour mettre en avant une femme « engagée pour sa propre culture ».

L'alsacien est la langue maternelle de la jeune femme, professeure des écoles. Après avoir enseigné dans des classes bilingues, elle organise des ateliers mêlant théâtre, jeu et chant en alsacien dans des crèches, des écoles primaires ou avec des adultes. Elle utilise deux personnages qu'elle a créés elle-même, Hafele, le petit pot, et Storichele, la petite cigogne, avec lesquels elle prévoit de publier prochainement un livre pour enfants bilingues. « L'alsacien doit être un outil de communication. Je veux rendre son apprentissage ludique et moderne. Quand les enfants s'amusent, ils aiment cette langue », assure-t-elle. Elle a aussi écrit une pièce de théâtre en alsacien, *Hoplbaum im Paradies*, qui sera jouée en novembre au théâtre de Reichshoffen-Nehwiller. Cette victoire va lui permettre de mettre « un coup de projecteur sur l'Alsace ».

ÉDUCATION

Journées d'études pour le centenaire du Code Soleil

L'Inspé de Strasbourg organise les 12 et 13 octobre, deux journées d'études pour le centenaire du Code Soleil paru pour la première fois en 1923. Cet ouvrage, dont la première partie était intitulée *Morale professionnelle*, a formé des générations d'instituteurs en École normale jusque dans les années 1990. Une quinzaine d'intervenants, professeurs d'universités, maîtres de conférences... animeront des conférences suivies de débats pour mieux comprendre l'importance du Code Soleil dans l'enseignement d'hier et d'aujourd'hui, et évoquer le métier d'instituteur, la question de l'enfance, l'enseignement en Alsace...

Ces deux journées d'études se dérouleront de 9 h à 18 h en présentiel dans les locaux de l'Inspé de Strasbourg, 141 Avenue de Colmar. Elles peuvent être suivies en mode distanciel en activant le lien : <https://bbb.unistra.fr/b/and-mlm-ugt-0n1n>. Une inscription n'est demandée. Pour toute question d'information et d'organisation, s'adresser par courriel à André Pachod : andre.pachod@unistra.fr

INDUSTRIE TEXTILE

L'entreprise Velcorex reprise en Scop, Philéa et Emanuel Lang liquidées

Tandis que Pierre Schmitt, à Hirsingue, affirmait aux salariés de Philéa et Emanuel Lang, placées en liquidation judiciaire, que le sort de son groupe n'était pas scellé, les salariés de Velcorex, à Saint-Amarin, oscillaient entre soulagement et envie de tourner la page.

Il n'y a pas eu de grande effusion de joie, mais un fort soulagement, ce jeudi vers 9 h, lorsque les salariés de Velcorex, rassemblés devant l'usine à Saint-Amarin, ont appris la décision de la chambre commerciale du tribunal judiciaire de Mulhouse.

Cette dernière a finalement décidé de placer en liquidation judiciaire les sociétés « cousines » de Hirsingue, Emanuel Lang et Philéa, et accepté l'offre de reprise de Velcorex par 52 de ses 85 salariés. Quelque 90 des 140 emplois du groupe Pierre Schmitt vont donc disparaître.

Un chemin semé d'embûches

À Saint-Amarin, la décision était d'autant plus espérée que l'ambiance est, depuis des semaines, délétère. La décision judiciaire connue, dans les bras de Marie-Madeleine Maucourt, directrice générale de Scop Grand Est. Tous deux savent que le chemin sera semé d'embûches, mais confient que le dossier est sérieux, financé par les indemnités des salariés et soutenu par des



Massimo Villa, directeur des opérations de Velcorex, porteur du projet Scop, a réuni les salariés à huis clos lors de l'annonce de la décision de la chambre commerciale du tribunal de Mulhouse. Photo L'Alsace/Vincent VOGELTIN

Hirsingue, Pierre Schmitt, lui, accusait aussi de pressions sur le personnel les porteurs du projet Scop. « Ne déconnez pas ! », lance un ouvrier à Jean-Jacques Kubler, responsable de production, délégué du personnel omniprésent, au moment de fouler à nouveau l'usine de Saint-Amarin, cadennassée depuis la veille afin d'éviter toute dégradation. Massimo Villa, le directeur opérationnel, tombe alors dans les bras de Marie-Madeleine Maucourt, directrice générale de Scop Grand Est. Tous deux savent que le chemin sera semé d'embûches, mais confient que le dossier est sérieux, financé par les indemnités des salariés et soutenu par des

banques qui se remettent à croire dans l'entreprise spécialisée dans le velours. « Je suis content que ce soit la Scop, même je n'y adhère pas. J'ai d'autres projets personnels, mais pour les salariés, c'est très bien. Il était temps qu'une décision soit prise car l'ambiance était invivable. Il est regrettable que Pierre Schmitt entraîne 90 salariés dans sa chute », confie Stéphane, qui consent à aller écouter Massimo Villa lançant au personnel : « À partir de lundi, ça recommence ! »

Tandis qu'à Hirsingue, la liquidatrice, M^e Hartmann, indique aux salariés de Philéa et Emanuel Lang la suite de la procédure, Marie-Ma-

deleine Maucourt explique les détails du processus, notamment que les licenciements n'interviendront pas avant plusieurs semaines. « Cette période intermédiaire ne sera pas facile », confie un cadre.

Massimo Villa a donné la journée aux salariés afin qu'ils récupèrent de leurs émotions. Certains sont à leur poste. Deux vérificateurs ont lancé la machine sur laquelle tournent les mètres de velours. « Inutile que le tissu prenne la poussière », indique une des deux femmes.

Dehors, Didier et Frédéric, teinturiers, passent la tondeuse et entretiennent les espaces verts. « On n'a pas de paysagistes, ici, mais il faut quand même que l'endroit soit

propre pour les clients », estime Didier, 37 ans d'ancienneté. « En 2010, déjà, on venait travailler bénévolement le samedi. À l'époque, on croyait que Pierre arriverait à redresser l'entreprise. Il y est arrivé, mais à partir de 2013-2014, la situation financière s'est dégradée. C'est un vrai gâchis », confie le quinquagénaire.

Dans l'atelier de teinture, Philippe, fier de devenir prochainement son propre patron, espère que la reprise en Scop lui permettra de retrouver le sommeil. « Pierre Schmitt était un bon patron. Malheureusement, il n'a pas écouté ce qu'on lui disait. On ne peut pas investir si on ne gagne pas d'argent », juge ce teinturier de 57 ans.

« Ce n'est pas un jour de fête »

Dans le textile depuis 43 ans, Massimo Villa sait les espoirs placés dans la Scop. « Il était temps, car on arrive au moment charnière où une décision devait être prise. Nos clients avaient besoin d'être rassurés sur notre capacité à assumer les commandes de l'hiver pour la saison printemps-été. Ce projet de Scop est plus que jamais viable, mais ce jeudi n'est pas un jour de fête, car nos collègues d'Emanuel Lang et Philéa n'ont pas eu la chance de bénéficier comme nous d'un projet de reprise en Scop », commente le directeur de Velcorex.

Laurent BODIN

Diaporama sur dna.fr

Pierre Schmitt, la chute d'un visionnaire aveuglé

Passionné et hyperactif, Pierre Schmitt avait réussi son pari de relancer une filière textile en Alsace. Sa personnalité clivante, sa volonté farouche de rester seul maître à bord et son entêtement ont eu raison du groupe d'un homme persuadé de détenir la vérité, seul contre tous.

« De sauveur à fossoyeur... » Ainsi parle le responsable de production de Velcorex, Jean-Jacques Kubler, de son désormais ex-patron, Pierre Schmitt, qu'il a suivi lors du sauvetage de l'entreprise textile en 2010 avant de considérer, ces derniers mois, que la solution d'hier était le problème d'aujourd'hui.

Intellectuellement brillant, orateur convaincant

Pierre Schmitt a toujours préféré la critique à l'indifférence. En la matière, l'homme est servi tant il peut être clivant, parfois affable et convaincant, d'autre fois obtus et cassant. Le désormais ex-patron de Velcorex, Emanuel Lang et Philéa est un infatigable combattant. Jamais il n'abandonnera, comme en témoigne son appel des jugements de la chambre commerciale. Orateur brillant, doté d'un pouvoir de persuasion hors du commun, Pierre Schmitt est un militant de la première heure de la réindustrialisation de la France. Il n'a pas digéré la désindustrialisation qu'il a vécue de l'intérieur, chez Texunion puis DMC.

Après avoir créé Philéa, à Soultz, avec Éliane Wolf, Pierre Schmitt endosse, par nécessité, le costume du repreneur d'entreprises en difficulté. Ce sera Velcorex, en 2010 à Saint-Amarin, Tis-



Pierre Schmitt a toujours été reconnu comme un industriel du textile talentueux et inventif, mais aussi comme un patron persuadé d'avoir toujours raison seul contre tous. Photo L'Alsace/Darek SZUSTER

sage des Chaumes, en 2012 à Sainte-Marie-aux-Mines et Virtuouse, devenu Emanuel Lang, en 2013 à Hirsingue. Dix ans plus tard, le groupe Pierre Schmitt comptait 140 salariés pour un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros. Entre-temps, il a recréé la première filature de lin en France, à Hirsingue, où il a rapatrié les activités de Tissage des Chaumes, fournisseur de Chanel et d'autres grandes marques du luxe.

Une trésorerie tendue

Avec une activité textile prometteuse et écoresponsable, basée sur le lin et le chanvre, mais aussi les perspectives infinies de ces fibres dans les matériaux composites, l'avenir du groupe Pierre Schmitt semblait tout tracé. L'intéressé a buté sur l'écueil financier. Une difficulté à laquelle il a été confronté tout au long de son aventure, depuis cinq ans financés sans concours bancaires. Le recours au crowdfunding et à des obligations suisses ont, un

temps, renfloué une trésorerie qui a toujours été tendue. « Pour relancer Velcorex, j'ai dû hypothéquer cette maison pour avoir un début de prêt. Emanuel Lang, ça a été également la galère. Tissage des chaumes nous a coûté une blinde. Mais si nous n'avions pas fait cela, ces entreprises n'existeraient plus », expliquait, au printemps dernier, l'intéressé selon qui les matériaux bio-composites annoncent la révolution textile du XXI^e siècle. « Laquelle est incompatible avec la dictature de la rentabilité à court terme », résume l'entrepreneur qui, depuis plusieurs années, cherche des financements pour rembourser ses dettes et faire face aux échéances des emprunts contractés pour investir.

Régulièrement, l'ouverture du capital, voire l'entrée en bourse, est apparue comme un moyen de résoudre les problèmes de trésorerie. Des investisseurs ont frappé à la porte. Pierre Schmitt s'est toujours refusé à actionner le levier afin de demeurer le seul maître

à bord.

« Esseulé », « tête brûlée »...

Depuis sept mois, le patron de Velcorex, Philéa et Emanuel Lang misait sur un prêt négocié par des intermédiaires dans le Golfe persique via la City à Londres. Les fonds, sans cesse promis, n'ont jamais été versés. « Sur le fond, comment quelqu'un pourrait prêter 20 ou 40 millions d'euros sans visiter l'entreprise ? Pierre a un pouvoir de conviction très fort, mais il arrive qu'il tienne des propos surréalistes », dit un de ses amis. « Il n'aime pas la contradiction et, surtout, il est seul. Un chef d'entreprise ne peut pas être une tête brûlée. Il doit être aux confins de l'audace et de

la prudence », analyse un autre de ses soutiens. Et un troisième d'ajouter que « sa première qualité n'est pas la remise en cause ou l'écoute mais l'action, l'inventivité, la combativité ». « Il a des qualités, mais ce n'est pas un financier », abonde un investisseur.

Exigeant avec lui-même, Pierre Schmitt l'a toujours été avec les autres, notamment ses collaborateurs, parfois fatigués de devoir mettre en œuvre, immédiatement, la dernière idée d'un patron hyperactif selon qui « rien n'est jamais impossible ». Sauf que, régulièrement, les moyens ont manqué. Et Pierre Schmitt a lassé, jusqu'à perdre le soutien de la plupart des cadres de Velcorex.

Pierre Schmitt fait appel avec sursis à exécution

Pierre Schmitt a décidé d'interjeter appel, avec sursis à exécution, des mises en liquidation d'Emanuel Lang et Philéa, ainsi que de la cession de Velcorex à la Scop. « Je ne comprends pas ces décisions. Elles n'ont aucun sens ! », lance Pierre Schmitt. Selon lui, « la Scop ne marchera pas ». « Elle a été imposée par des gens qui ont fait pression sur les salariés. Cela a créé un climat malsain », dénonce le désormais ex-patron, qui a requis le soutien de la liquidatrice, M^e Hartmann, présente sur le site, pour que celle-ci confirme « avoir demandé qu'un sondage soit réalisé auprès des salariés signataires de la Scop, ce que le CSE de Velcorex a refusé ». Pierre Schmitt estime que la justice commerciale « sacrifie la filière d'avenir des matériaux biosourcés qui s'inscrit dans une démarche de transition écologique ». « C'est une gabegie, un suicide industriel ! Ce sont douze ans d'investissement dans les biomatériaux qui sont jetés à la poubelle, alors que la Scop Velcorex n'a aucun avenir », prédit Pierre Schmitt qui persiste à dire que « la liquidation était celle que j'ai proposée à la chambre commerciale, à savoir les financements qui vont arriver. Je ne préciserai pas de quel pays ». Et de conclure au moment où la cinquantaine de salariés, après avoir écouté les explications de la liquidatrice, quitte l'usine. Peut-être pour la dernière fois, si la cour d'appel de Colmar confirme la décision de la chambre commerciale de Mulhouse.